



La Rochelle, le vendredi 29 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES DOUANIERS EN COLÈRE !

L'intersyndicale de **L'ÉCOLE DES DOUANES** de la Rochelle s'associe au mouvement national des douaniers en colère concernant la mise en œuvre des modalités liées au BREXIT et le manque de préparation en moyens matériels et humains de notre administration pour faire face à ce grand défi.

En 20 ans, les Douanes françaises ont perdu près de 6 000 agents et de nombreux bureaux et brigades ont été supprimés.

Le manque de reconnaissance et la surcharge de travail épuisent les douaniers qui n'acceptent plus cette situation. Les propositions faites par notre ministre de tutelle, **M. Gérald DARMANIN**, ont été jugées insuffisantes par les agents.

En réponse à nos revendications le gouvernement a préféré menacer les douaniers d'envoyer les forces de l'ordre s'ils ne fluidifiaient pas les points de contrôles ! Quant à notre hiérarchie zélée et carriériste, elle s'est empressée de menacer de sanctions disciplinaires toutes celles et tous ceux qui ne se plieraient pas aux ordres.

Les douaniers de l'École Nationale des Douanes sont depuis quatre ans impactés par les recrutements exceptionnels liés aux attentats et à présent, par ceux liés au BREXIT. Les stages se succèdent à un rythme soutenu au maximum des capacités d'accueil et de gestion de l'école.

L'ensemble des personnels, formateurs et fonctions support, bien qu'animé d'un professionnalisme sans faille ne peut que déplorer une situation qui se dégrade.

L'Intersyndicale CFDT – CGT – USD-FO - UNSA